

Annexe :

Charte contre le racisme



« *Pour mettre le racisme hors-jeu ...* »

Considérant que l'état d'esprit, la philosophie et l'action des clubs de football professionnel doivent respecter et s'inspirer des principes énoncés par :

- La déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ONU, 1948)
- La constitution française du 4 octobre 1958
- Les différents règlements de la L.F.P. et de la F.F.F.
- La circulaire n° 66 du 10 octobre 2002 de l'U.E.F.A.

Et attendu que les clubs :

- Reconnaittent que le racisme porte atteinte à la dignité et l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination.
- Ont conscience qu'ils ont un rôle majeur à jouer dans la gestion sociopréventive de ce phénomène.
- Veulent que le football reste un facteur d'intégration et ne se transforme pas en vecteur d'exclusion.

Dans ce contexte de lutte contre le racisme, les clubs de football professionnel adhèrent solennellement :

- A poursuivre leur vigilance en s'assurant du respect des droits de chacun et en continuant à faire appliquer les principes de non discrimination.
- A établir à tous leurs niveaux hiérarchiques et à fonder dans tous les lieux qu'ils contrôlent (stade, siège, centre d'entraînement ...) un climat sécuritaire et harmonieux, favorisant le rapprochement des personnes.
- A rester vigilant contre toutes les formes d'intolérance :
 - en continuant la surveillance du forum de leur site Internet,
 - en faisant disparaître des enceintes sportives tout tag ou inscription raciste,
 - en proscrivant les banderoles, chants et slogans pouvant inciter à la haine raciale,
 - en analysant le contenu des programmes de match et des bulletins de supporters,
 - en recourant à la justice pour tout incident à caractère raciste,
 - en informant la L.F.P. de tout incident.
- A maintenir des actions ponctuelles et mesures éducatives pour promouvoir la diversité, source de richesse, et repousser la discrimination fondée sur la couleur, la religion et l'origine ethnique ou nationale

Et proclament

que cette Charte est adoptée pour garantir
tous les droits et les devoirs de tous
afin de mettre le racisme définitivement hors-jeu.